

La montée en nombre des chenilles processionnaires, reconnues comme une menace pour la santé et les forêts, est un sujet préoccupant sur le territoire communal. Découvrez ici les actions indispensables pour endiguer leur propagation, ainsi que des conseils pratiques pour limiter les risques.

Recommandations pour le traitement des chenilles processionnaires :

- **Lutte mécanique** : Supprimez les nids de chenilles dès leur apparition à l'aide d'un échenilloir télescopique. Veillez à retirer et incinérer les cocons avec précaution pour éviter toute dispersion des poils urticants.
- **Lutte biologique** : Optez pour un traitement préventif annuel contre la formation des cocons, en respectant les normes environnementales. En cas de besoin, recourez à un traitement chimique homologué avec toutes les précautions requises.
- **Utilisation d'eco-pièges** : Installez ces dispositifs autour des arbres avant la procession pour empêcher les chenilles de descendre au sol. Toutefois, soyez conscient des risques potentiels lors du remplacement des sacs remplis de poils urticants.
- **Installation de nichoirs à mésanges** : Encouragez la présence d'oiseaux prédateurs naturels comme les mésanges pour réguler la population de chenilles dans les zones infestées.

Conseils de sécurité en cas de découverte de nids :

- **Ne pas manipuler les chenilles ni approcher les nids** pour éviter tout contact avec les poils urticants ;
- **Prendre des précautions supplémentaires** comme éviter de faire sécher le linge à proximité d'arbres infestés et laver les fruits et légumes récoltés dans la zone ;
- **Éloigner les enfants et les animaux domestiques** des zones touchées ;
- **Éviter tout balayage qui pourrait disperser les poils urticants dans l'air ;**
- **Signaler les infestations aux autorités locales** et faire appel à des professionnels qualifiés pour la gestion des nuisibles.

Réactions en cas d'exposition :

- **En cas d'urgence vitale**, composez le 15 ou le 112 ;
- **Pour d'autres symptômes**, contactez un centre antipoison ou consultez un médecin ;
- **En cas de suspicion d'exposition**, prenez une douche et changez de vêtements ;
- **Consultez un vétérinaire** ou un centre antipoison vétérinaire si vos animaux sont affectés.